Rapport de la commission des finances
concernant

Rapport comptes 2020
Préavis 9-3/21

Chavornay, le 10 juin 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mmes Carine Protti, Hacina Minder et de MM. Edwin Egger, Bertil Maire, présidée par M. Ali-Georges Maire, rapporteur, a siégé en séances préparatoires le mercredi 19 mai et le lundi 31 mai, lundi 31 mai Hacina Minder était excusée. Le jeudi 3 juin, la commission a eu l'occasion de rencontrer le syndic, municipal des finances, M. Christian Kunze et M. Jean-Luc Stäubli, boursier. Ceux-ci ont apporté toutes les réponses aux questions qui leur ont été soumises par la Commission. Nous les remercions pour la qualité de leurs informations.

Les résultats des travaux de la commission font l'objet du présent rapport.

Préambule

Nous aurions pu imaginer que les résultats de l'année 2020, essentiellement placée sous le signe du COVID, allaient être fortement impactés par cette situation particulière. Or il n'en est rien, la situation reste stable et affiche même une diminution de la dette communale. Si un certain nombre de frais supplémentaires liés au COVID sont apparus il semble probable qu'ils aient été compensés en bonne partie par la suppression de nombreuses autres charges habituelles.

La marge d'autofinancement a permis de financer le 100% des dépenses d'investissement. A noter également que le report de certains travaux prévus a eu un impact favorable sur les prévisions budgétaires. Il est tout à fait probable que les effets négatifs engendrés par le COVID se feront sentir sur les comptes 2021/2022.

Travaux effectués

En deux séances préparatoires notre commission a dressé l'habituel catalogue de questions concernant le rapport des comptes 2020 et celui de la fiduciaire BfB. Les 50 interrogations que nous avons soumises, et pour lesquelles nous avons reçu toute l'information complémentaire nécessaire, nous ont permis d'affiner notre vision de la situation financière de la commune. Elles ont servi de base à l'entretien que nous avons eu avec MM. Kunze et Stäubli que nous remercions pour leur excellent travail.

Rapport comptes 2020

Ci-dessous vous trouvez les quelques points que la commission a jugé important de porter à votre connaissance :

BILAN

1. Plafond d'emprunt
   La dette effective a diminué de CHF 1'134'250.-.-.

2. 914 - Investissements du patrimoine administratif
   Au compte 9141.197 « assainissement bruit routier, étude » le crédit utilisé est supérieur de CHF 94'746.63 au crédit accordé. Les coûts additionnels sont dus aux procédures de traitement des oppositions et des recours.
   Au compte 9144.198 « remplacement conduite secteur route d'Orbe » le décompte final fait apparaître une économie proche des 20% par rapport au préavis. Le préavis ne tenait pas compte de la subvention ECA de CHF 13'381.60 et les factures payées sont inférieures au crédit accordé de CHF 5'420.65.

3. Amortissements
   La commune maintient sa politique d'amortissements supplémentaires qui cette année s'élèvent à CHF 1'125'150.-. Ils ne sont possibles que sur les domaines du bâtiment et de l'éclairage public. Ils ne peuvent pas être effectués sur les dicastères autofinancés (eau, épuration, déchets), et il serait inopportun de les effectuer sur les dicastères en relation avec la péréquation (dépenses thématiques : routes, forêts).

4. Réseau AJOVAL, a) compte 9282.0, b) compte 711.3515.33
   a) En prévision de la sortie de l'AJOVAL dont la dédite s'élève à CHF 762'580.97, un montant de CHF 800'000.- a été provisionné. Il prévoit une marge de manœuvre pour parer à toute éventualité : calcul final, frais de justice…
   b) Le contexte sanitaire et la fermeture de nos structures une partie de l'année engendrent une diminution des charges par rapport au budget 2020. De plus, comme l'an passé, la dissolution des fonds de réserve, par le biais de comptes d'exploitation, laisse croire à une baisse du coût de fonctionnement de l'institution.

5. Impôts
   Les impôts des personnes physiques sont à la hausse (taxations définitives d'années antérieures, augmentation de la population) + CHF 836'751.- alors que ceux des personnes morales sont à la baisse – CHF 102'122.-, les impôts autres augmentent de + CHF 502'865.-.

6. Comptes de fonctionnement
   - Au compte 431.3517.2 « Participation aux frais transports publics » on constate une économie par rapport au budget proche des CHF 40'000.-, les chiffres définitifs sont communiqués par la DGMR.
   - Au compte 459.4370 « Amendes » la forte augmentation fait suite à l'augmentation des mauvaises pratiques comme l'usage de sacs noirs ou les déchets sauvages. La surveillance mise en place semble porter ses fruits, les cas d'infraction sont en baisse.

- Au compte 810.3141 « station de pompage » les travaux prévus ont été reportés d'une année.

Rapport fiduciaire BfB

Ce rapport ne porte pas à commentaire.

Constatations générales

Au tableau statistique cantonal notre commune figure en bonne place en s'affichant dans la catégorie « Capacité d'autofinancement bonne ». Cette année la marge d'autofinancement a permis de financer le 100% des dépenses d'investissements et de rembourser partiellement l'endettement. La dette par habitant se situant à CHF 5'847.81 place Chavornay en-dessous de la moyenne d'endettement par habitant des communes vaudoises.

Nous ne pouvons que reprendre et appuyer la remarque du préavis qui dit que l'endettement communal est moins important que planifié grâce à une bonne marge d'autofinancement. Il est par conséquent important de la garder à ce niveau afin de pouvoir continuer à financer les investissements communaux sans devoir augmenter l'endettement.

Conclusion

Sur la base de nos travaux et de ceux de la fiduciaire BfB nous pouvons affirmer que la commune affiche encore et toujours une solide situation financière et que les comptes sont tenus avec toute l'exactitude souhaitée. Comme d'habitude nous relevons la qualité du travail de la bourse et en particulier celui de son boursier, nous leur adressons nos remerciements. Nos remerciements vont également à notre syndic et responsable du dicastère des finances.

Dès lors nous invitons le Conseil Communal de Chavornay ayant :

- Vu le préavis municipal 9-3/21sur les comptes 2018,
- Ouï le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'adopter les comptes communaux pour l'exercice 2020.

La commission des finances

Le Président : A.-G. Maire

Les Membres : C. Protti H. Minder

E. Egger B. Maire